

Compte rendu de la réunion de la Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions De Travail (CHSCT)

Date : 19/11/2015

Lieu : salle Montaigne

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Rôle et constitution de la CHSCT
- ✓ Plan de travail pour l'année 2015/2016
- ✓ Les nouvelles consignes de sécurité suite aux attentats de Paris

Etaient présents : confère liste de présence

Vu l'importance du 3^{ème} point, les 2 premiers points sont reportés à une date ultérieure (12 janvier 2015)

A l'issue de la réunion les mesures suivantes ont été définies pour le renforcement de la sécurité de nos élèves et de notre cadre de travail

- Sensibiliser les équipes de sécurité, les enseignants, élèves et parents.
- Renforcer les mesures de sécurité aux guérites
- Surveiller les mouvements étranges des visiteurs dans l'enceinte de l'établissement.
- La présence d'hommes en uniformes afin de dissuader les gens malintentionnés est souhaitée.
- Le CPE doit faire diligence afin que les cartes des collégiens et lycéens soient à jour dans les plus brefs délais car dès le lundi prochain la carte sera exigée avant tout accès d'un parent ou d'un accompagnateur. Les accompagnateurs sans carte seront considérés et traités comme visiteurs avec toutes les exigences vu la situation actuelle.

- Le 1^{er} conseiller de l'Ambassade de France a souligné la nécessité de disposer d'un détecteur d'objet métallique aux entrées de l'établissement.
- Le contrôle au niveau des parkings et des guérites doit être renforcé.
- Vérification de l'appartenance aux personnels de l'établissement, des véhicules avant leur stationnement sur le parking interne de l'établissement.
- Renforcer l'éclairage des alentours de l'établissement pour une bonne surveillance de la police.
- Un deuxième surveillant le mercredi, permettra d'assurer une ouverture plus sécurisée au niveau de l'entrée des élèves du secondaire
- Demande d'un agent de sécurité supplémentaire pour surveillance du portail du second degré.
- Interdire des stationnements de longue durée devant l'établissement au nord.
- Veiller à faire respecter l'interdiction de stationnement devant au nord et tout particulièrement devant le portail pompier.
- Une guérite au niveau de l'entrée du secondaire sera construite.
- Des grilles seront installées au niveau des fenêtres des guérites.
- Renforcer les fenêtres qui donnent sur la façade extérieure de l'établissement : Enlever les « NACO » et disposer de films spéciaux anti bris sur les vitres.

La Provisoire fait appel à la coopération et la diligence de tous afin que ces mesures particulières pour la sécurité de nos élèves et de notre cadre de travail soit effectives et efficaces.

Secrétaire de séance

M Azariah HONVO